
Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010

9 mai 2008
Français
Original : anglais

Deuxième session

Genève, 28 avril-9 mai 2008

Rapport du Comité préparatoire sur les travaux de sa deuxième session

I. Introduction

1. Le Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010 a tenu sa deuxième session du 28 avril au 9 mai 2008 au Palais des Nations à Genève, conformément à la décision prise à sa première session [NPT/CONF.2010/PC.I/22, par. 11 a)]. Cette session a été présidée par Volodymyr Yelchenko (Ukraine), conformément à la décision prise par le Comité à sa première session (NPT/CONF.2010/PC.I/22, par. 8).

2. À la première réunion du Comité préparatoire, le 28 avril, le Haut-Représentant pour les affaires de désarmement, Sergio Duarte, a prononcé une allocution.

3. Ont participé aux travaux du Comité à sa deuxième session les 106 États parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ci-après : Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bélarus, Belgique, Bénin, Bhoutan, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Ghana, Grèce, Guatemala, Hongrie, Indonésie, Iraq, Iran (République islamique d'), Irlande, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lettonie, Liban, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malte, Maroc, Mexique, Moldova, Mongolie, Monténégro, Myanmar, Namibie, Népal, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Ouzbékistan, Qatar, République arabe syrienne, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Siège, Sénégal, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Sri Lanka, Suède, Suisse, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Ukraine, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen et Zimbabwe.

4. La liste des délégations participant aux travaux du Comité préparatoire, y compris les États parties, les institutions spécialisées, les organisations intergouvernementales



internationales et régionales et les organisations non gouvernementales figure dans le document NPT/CONF.2010/PC.II/INF.6.

5. Le Comité préparatoire a tenu 14 séances. Des comptes rendus analytiques ont été établis pour la séance d'ouverture (NPT/CONF.2010/PC.II/SR.1), le débat général (NPT/CONF.2010/PC.II/SR.1-3 et 5) et la séance de clôture (NPT/CONF.2010/PC.II/SR.14). Les comptes rendus analytiques sont publiés séparément en tant qu'annexe au présent rapport.

6. Thomas Markram, spécialiste hors classe des questions politiques du Service des armes de destruction massive (Bureau des affaires de désarmement) a rempli la fonction de Secrétaire du Comité. Tariq Rauf, Chef du Service de la vérification et de la coordination de la politique en matière de sécurité du Bureau des relations extérieures et de la coordination des politiques de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) représentait cette dernière.

II. Questions de fond et de procédure

A. Organisation des travaux du Comité préparatoire

7. Le Comité a poursuivi ses travaux sur la base de l'ordre du jour ci-après adopté à sa première session (NPT/CONF.2010/PC.I/15) :

1. Ouverture de la session.
2. Élection du Président.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Débat général sur les questions liées à tous les aspects des travaux du Comité préparatoire.
5. Déclarations d'organisations non gouvernementales.
6. Préparation de l'examen du fonctionnement du Traité conformément au paragraphe 3 de l'article VIII dudit traité, en particulier l'examen de ses principes et objectifs et des moyens de promouvoir sa pleine application, ainsi que son universalité, y compris de questions de fond liées à l'application du Traité et des décisions 1 et 2, ainsi que de la résolution relative au Moyen-Orient adoptée en 1995, et des conclusions des Conférences d'examen de 1975, 1985, 2000 et 2005, notamment des faits nouveaux ayant une incidence sur le fonctionnement et l'objet du Traité, et, partant, examen d'approches et de mesures permettant d'en réaliser l'objectif, en réaffirmant la nécessité d'en respecter pleinement les dispositions*.
7. Organisation des travaux du Comité préparatoire :
 - a) Élection du Bureau;
 - b) Dates et lieux des sessions suivantes;
 - c) Méthodes de travail :

* Le Comité a décidé que la référence suivante dans l'ordre du jour : « en réaffirmant la nécessité d'en respecter pleinement les dispositions », signifiait qu'il examinerait la conformité à toutes les dispositions du Traité.

- i) Prise de décisions;
 - ii) Participation;
 - iii) Langues de travail;
 - iv) Comptes rendus et documents.
- 8. Rapport sur les résultats de la session à la prochaine session du Comité préparatoire.
- 9. Organisation de la Conférence d'examen de 2010 :
 - a) Dates et lieu;
 - b) Projet de règlement intérieur;
 - c) Élection du Président et des autres membres du Bureau;
 - d) Nomination du Secrétaire général de la Conférence;
 - e) Ordre du jour provisoire;
 - f) Financement de la Conférence, y compris son comité préparatoire;
 - g) Documentation de base;
 - h) Document(s) final(s).
- 10. Adoption du rapport final et des recommandations du Comité préparatoire destinés à la Conférence d'examen.
- 11. Questions diverses.
- 8. À sa 1^{re} séance, le 28 avril 2008, le Comité a pris note du calendrier indicatif pour sa deuxième session (NPT/CONF.2010/PC.II/INF.2).
- 9. Au cours du débat sur le point 7 de l'ordre du jour relatif à l'organisation des travaux du Comité préparatoire, les décisions ci-après ont été prises :
 - a) Élection du Bureau**
 - 10. À sa 12^e séance, le 6 mai 2008, le Comité a décidé d'élire Boniface Guwa Chidyausiki (Zimbabwe) comme Président de sa troisième session (voir NPT/CONF.2010/PC.II/DEC.1).
 - b) Dates et lieux des sessions suivantes**
 - 11. À sa 12^e séance, le 6 mai 2008, le Comité a décidé que sa troisième session se tiendrait à New York du 4 au 15 mai 2009 (voir NPT/CONF.2010/PC.II/DEC.1).
 - c) Méthodes de travail**
 - ii) *Participation*
 - 12. En application des articles pertinents du Règlement intérieur et de la décision prise à sa première session, le Comité préparatoire a pris note, à sa 1^{re} séance, le 28 avril 2008, des demandes de participation présentées à ses séances, en qualité d'observateurs par des institutions spécialisées, des organisations intergouvernementales internationales et régionales et des organisations non gouvernementales.

13. En conséquence, des représentants de l'Agence argentine-brésilienne de comptabilité et de contrôle des matières nucléaires, de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, de la Commission européenne et de la Ligue des États arabes ont participé en qualité d'observateurs à celles des séances du Comité préparatoire qui n'étaient pas privées.

14. Les représentants de 64 organisations non gouvernementales (voir NPT/CONF.2005/PC.II/INF.4/Rev.1) ont également assisté à celles des séances du Comité préparatoire, qui n'étaient pas privées.

iv) Comptes rendus et documents

15. Le Comité préparatoire a consacré quatre séances à un débat général sur des questions se rapportant à tous les aspects de ses travaux et a entendu à ce titre 47 déclarations. En outre, comme il l'avait décidé lors de sa première session, il a invité les représentants de la Ligue des États arabes et de l'Agence argentine-brésilienne de comptabilité et de contrôle des matières nucléaires à faire des déclarations, à la fin du débat général. Ces déclarations sont consignées dans les comptes rendus analytiques des séances auxquelles elles ont été prononcées (NPT/CONF.2010/PC.II/SR.1-3 et 5).

16. À sa 4^e séance, le 29 avril, le Comité a entendu les déclarations des représentants de 15 organisations non gouvernementales.

17. Le Comité a consacré neuf séances au total à un débat de fond au titre du point 6 de l'ordre du jour.

18. Le débat s'est déroulé conformément à un calendrier indicatif (voir NPT/CONF.2010/PC.II/INF.3, et Rev. 1 et 2) prévoyant que l'examen de trois groupes de questions d'ordre général et celui de trois questions précises seraient de durée égale.

19. Le Comité a examiné les trois groupes de questions d'ordre général suivants qui découlaient de la répartition des questions inscrites à l'ordre du jour entre les grandes commissions de la Conférence d'examen de 2005 (voir NPT/CONF.2005/DEC.1) :

a) Mise en œuvre des dispositions du Traité relatives à la non-prolifération des armes nucléaires, au désarmement et à la paix et à la sécurité internationales;

b) Mise en œuvre des dispositions du Traité relatives à la non-prolifération des armes nucléaires, aux garanties et aux zones exemptes d'armes nucléaires;

c) Mise en œuvre des dispositions du Traité relatives au droit inaliénable de toutes les Parties au Traité de développer la recherche, la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques sans discrimination et en conformité avec les articles I et II.

20. Le Comité a examiné les trois questions précises ci-après :

a) Désarmement nucléaire et garanties de sécurité;

b) Questions régionales, y compris en ce qui concerne le Moyen-Orient et l'application de la résolution de 1995 sur le Moyen-Orient;

c) Autres dispositions du Traité, notamment l'article X.

21. À la 5^e séance du Comité, le 30 avril, le Président, notant la pratique suivie au cours de ses séances antérieures, qui vise à promouvoir un débat interactif, a proposé de maintenir le principe de la liste des orateurs, tout en encourageant les délégations à faire des observations après une déclaration ou une proposition, s'il y avait lieu. Le Comité a acquiescé à cette proposition.

B. Organisation de la Conférence d'examen de 2010

22. Le Comité préparatoire chargé de préparer la Conférence d'examen de 2010 a examiné les questions inscrites au point 9 de son ordre du jour. Il a pris les décisions suivantes :

a) Dates et lieu

23. À sa 12^e séance, tenue le 6 mai 2008, le Comité a décidé que la Conférence d'examen se tiendrait à New York du 26 avril au 21 mai 2010 (voir NPT/CONF.2010/PC.II/DEC.1).

d) Nomination du Secrétaire général de la Conférence

24. À sa 12^e séance, tenue le 6 mai 2008, le Comité a décidé d'inviter le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à nommer, en consultation avec les membres du Comité préparatoire, un fonctionnaire chargé d'assumer les fonctions de secrétaire général provisoire de la Conférence d'examen de 2010, nomination qui serait ensuite confirmée par la Conférence elle-même (voir NPT/CONF.2010/PC.II/DEC.1).

f) Financement de la Conférence d'examen et de son comité préparatoire

25. Conformément à la demande faite par le Comité à sa première session, le Secrétariat lui a présenté des prévisions de dépenses relatives à la Conférence de 2010 des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, y compris son Comité préparatoire (voir NPT/CONF.2010/PC.II/1).

26. À sa 12^e séance, tenue le 6 mai 2008, le Comité :

a) A pris note des coûts estimatifs de la Conférence d'examen de 2010 et de son comité préparatoire (voir NPT/CONF.2010/PC.II/1), étant entendu que les statistiques sur le volume de travail de la deuxième session du Comité préparatoire serviraient à déterminer si les coûts estimatifs, présentés dans l'annexe I ou dans l'annexe II, seraient utilisés pour établir les demandes d'acompte tant pour la troisième session du Comité préparatoire que pour la Conférence d'examen de 2010. Selon le Comité, les contributions fixées et les montants non acquittés doivent être versés en temps voulu;

b) Afin d'encourager un renforcement de la transparence financière et de l'obligation redditionnelle, et compte tenu de la pratique établie dans les organismes multilatéraux et dans d'autres organisations, le Comité a demandé au Secrétaire général de l'ONU de communiquer à la Conférence d'examen et à chaque session du Comité préparatoire un rapport financier à distribuer comme document officiel (voir NPT/CONF.2010/PC.II/DEC.1).

C. Documentation

27. Pendant sa session, le Comité était saisi des documents suivants :

NPT/CONF.2010/PC.II/1	Prévisions de dépenses relatives à la Conférence de 2010 des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires
NPT/CONF.2010/PC.II/2	Application du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : rapport présenté par le Canada
NPT/CONF.2010/PC.II/3	Mesures visant à promouvoir la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient et la réalisation des buts et objectifs de la résolution de 1995 sur le Moyen-Orient : rapport présenté par le Canada
NPT/CONF.2010/PC.II/4	Mise en œuvre de l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et de l'alinéa c) du paragraphe 4 de la décision de 1995 concernant les principes et objectifs de la non-prolifération et du désarmement nucléaires : rapport présenté par le Japon
NPT/CONF.2010/PC.II/5	Mesures visant à promouvoir la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient et la réalisation des buts et objectifs de la résolution de 1995 sur le Moyen-Orient : rapport présenté par le Japon
NPT/CONF.2010/PC.II/6	Création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient : rapport présenté par la République islamique d'Iran
NPT/CONF.2010/PC.II/7	Application de l'article VI : rapport présenté par la République islamique d'Iran
NPT/CONF.2010/PC.II/8	Application de l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et de l'alinéa c) du paragraphe 4 de la décision de 1995 relative aux principes et objectifs de la non-prolifération et du désarmement nucléaires : rapport présenté par l'Australie
NPT/CONF.2010/PC.II/9	Mesures visant à promouvoir la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient et la réalisation des buts et objectifs de la résolution de 1995 sur le Moyen-Orient : rapport présenté par l'Australie
NPT/CONF.2010/PC.II/10	Application de l'article VI du Traité et de l'alinéa c) du paragraphe 4 de la décision de 1995 sur les principes et objectifs de la non-prolifération et du désarmement nucléaires : rapport présenté par la Roumanie
NPT/CONF.2010/PC.II/11 et Corr.1	Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : rapport présenté par la Nouvelle-Zélande
NPT/CONF.2010/PC.II/12	Application de l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et de l'alinéa c) du paragraphe 4 de la décision de 1995 sur les principes et objectifs de la non-prolifération et du désarmement nucléaires : rapport présenté par la Norvège

NPT/CONF.2010/PC.II/WP.1	Zones exemptes d'armes nucléaires : document de travail présenté par la Mongolie
NPT/CONF.2010/PC.II/WP.2	Application de la résolution sur le Moyen-Orient adoptée par la Conférence de 1995 des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires chargée d'examiner le Traité et la question de sa prorogation : document de travail présenté par la République arabe syrienne, au nom des États membres de la Ligue des États arabes
NPT/CONF.2010/PC.II/WP.3	Création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient : document de travail présenté par la République islamique d'Iran
NPT/CONF.2010/PC.II/WP.4	Question du non-respect des articles I ^{er} , III, IV et VI : document de travail soumis par la République islamique d'Iran
NPT/CONF.2010/PC.II/WP.5	Désarmement nucléaire : document de travail présenté par la République islamique d'Iran
NPT/CONF.2010/PC.II/WP.6	Utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques : document de travail présenté par la République islamique d'Iran
NPT/CONF.2010/PC.II/WP.7	Deuxième groupe de questions : non-prolifération et garanties – « Vers le renforcement du système de garanties de l'AIEA et l'application universelle du protocole additionnel » : document de travail présenté par le Japon
NPT/CONF.2010/PC.II/WP.8	Troisième groupe de questions : utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire et expérience du Japon : document de travail présenté par le Japon
NPT/CONF.2010/PC.II/WP.9	Éducation en matière de désarmement et de non-prolifération : document de travail présenté par le Japon
NPT/CONF.2010/PC.II/WP.10	Premier groupe de questions : désarmement nucléaire : document de travail présenté par le Japon
NPT/CONF.2010/PC.II/WP.11	Tour d'horizon de la question du retrait du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : renforcer les avantages tirés du régime du TNP pour éviter les retraits : document de travail présenté par le Japon
NPT/CONF.2010/PC.II/WP.12	Article III et quatrième et cinquième alinéas du préambule, en particulier en ce qui concerne leur relation avec l'article IV et les sixième et septième alinéas du préambule (respect et vérification) : document de travail présenté par l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Danemark, la Hongrie, l'Irlande, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la Suède (le « Groupe des 10 à Vienne »)
NPT/CONF.2010/PC.II/WP.13	Article III et quatrième et cinquième alinéas du préambule, en particulier en ce qui concerne leur relation avec l'article IV et les sixième et septième alinéas (protection physique et trafic illicite) : document de travail présenté par l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Danemark, la Hongrie, l'Irlande, la

- Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la Suède (le « Groupe des 10 à Vienne »)
- NPT/CONF.2010/PC.II/WP.14 Article V, article VI et huitième à douzième alinéas du préambule: Traité d'interdiction complète des essais nucléaires : document de travail présenté par l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Danemark, la Hongrie, l'Irlande, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la Suède (« le Groupe des 10 à Vienne »)
- NPT/CONF.2010/PC.II/WP.15 Article III et quatrième et cinquième alinéas du préambule, en particulier en ce qui concerne leur relation avec l'article IV et les sixième et septième alinéas du préambule (contrôle des exportations) : document de travail présenté par l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Danemark, la Hongrie, l'Irlande, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la Suède (le « Groupe des 10 à Vienne »)
- NPT/CONF.2010/PC.II/WP.16 Paragraphe 3 de l'article III et article IV, sixième et septième alinéas du préambule, en particulier en ce qui concerne leur relations avec les paragraphes 1, 2 et 4 de l'article III et les quatrième et cinquième alinéas du préambule (approches du cycle du combustible nucléaire) : document de travail présenté par l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Danemark, la Hongrie, l'Irlande, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la Suède (le « Groupe des 10 à Vienne »)
- NPT/CONF.2010/PC.II/WP.17 Paragraphe 3 de l'article III et article IV, sixième et septième alinéas du préambule, notamment en ce qui concerne leur relation avec les paragraphes 1, 2 et 4 de l'article III, et les quatrième et cinquième alinéas du préambule (sûreté nucléaire) : document de travail présenté par l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Danemark, la Hongrie, l'Irlande, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la Suède (le « Groupe des 10 à Vienne »)
- NPT/CONF.2010/PC.II/WP.18 Paragraphe 3 de l'article III et article IV, sixième et septième alinéas du préambule, notamment en ce qui concerne leur relation avec les paragraphes 1, 2 et 4 de l'article III, et les quatrième et cinquième alinéas du préambule (coopération au service des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire) : document de travail présenté par l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Danemark, la Hongrie, l'Irlande, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la Suède (le « Groupe des 10 à Vienne »)
- NPT/CONF.2010/PC.II/WP.19 Questions de fond relatives à l'application du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : document de travail présenté par la République arabe syrienne
- NPT/CONF.2010/PC.II/WP.20 Création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient : document de travail présenté par l'Égypte

- NPT/CONF.2010/PC.II/WP.21 Donner un nouvel élan au traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles : document de travail présenté par l'Allemagne
- NPT/CONF.2010/PC.II/WP.22 Œuvrer à la réussite de la Conférence des parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010 : document de travail présenté par l'Allemagne
- NPT/CONF.2010/PC.II/WP.23 Traités relatifs à des zones exemptes d'armes nucléaires : document de travail présenté par la Slovaquie au nom de l'Union européenne
- NPT/CONF.2010/PC.II/WP.24 Autres dispositions du Traité, notamment l'article X : document de travail présenté par la République islamique d'Iran
- NPT/CONF.2010/PC.II/WP.25 Garanties de sécurité négatives : document de travail présenté par la République islamique d'Iran
- NPT/CONF.2010/PC.II/WP.26 Rapport de la Coalition pour un nouvel ordre du jour, présenté par la Nouvelle-Zélande au nom des membres de la Coalition pour un nouvel ordre du jour : Afrique du Sud, Brésil, Égypte, Irlande, Mexique, Nouvelle-Zélande et Suède
- NPT/CONF.2010/PC.II/WP.27 Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et la nécessité de se conformer à ses obligations : document de travail présenté par les États-Unis d'Amérique
- NPT/CONF.2010/PC.II/WP.28 Non-prolifération : document de travail présenté par la République islamique d'Iran
- NPT/CONF.2010/PC.II/WP.29 Article X : retrait : document de travail présenté par la République de Corée
- NPT/CONF.2010/PC.II/WP.30 Difficultés d'application du TNP : document de travail présenté par l'Égypte
- NPT/CONF.2010/PC.II/WP.31 Questions du premier groupe : article VII : document de travail présenté par la République du Kazakhstan, la République kirghize, la République d'Ouzbékistan, la République du Tadjikistan et le Turkménistan
- NPT/CONF.2010/PC.II/WP.32 Assurer l'accès à l'approvisionnement en combustible nucléaire et aux services d'enrichissement – projet de sanctuaire d'enrichissement multilatéral : document de travail présenté par l'Allemagne
- NPT/CONF.2010/PC.II/WP.33 Non-prolifération au Moyen-Orient : document de travail présenté par les États-Unis d'Amérique
- NPT/CONF.2010/PC.II/WP.34 Respect des dispositions du Traité : document de travail présenté par la République arabe syrienne
- NPT/CONF.2010/PC.II/WP.35 Engagement des États-Unis en faveur du TNP : coopération internationale en matière d'énergie nucléaire : document de travail présenté par les États-Unis d'Amérique

- NPT/CONF.2010/PC.II/WP.36 Préparer le succès de la Conférence d'examen de 2010 : document de travail présenté par l'Ukraine
- NPT/CONF.2010/PC.II/WP.37 Procédures relatives aux exportations de matières nucléaires et de certaines catégories d'équipements et de matières eu égard au paragraphe 2 de l'article III du TNP : document de travail présenté par les pays suivants: Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Chine, Croatie, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie et Ukraine, en leur qualité de membres du Comité Zangger, auxquels se sont joints le Costa Rica, Chypre, l'Estonie, le Kirghizistan, la Lettonie, la Lituanie, Malte et la Nouvelle-Zélande
- NPT/CONF.2010/PC.II/WP.38 Améliorer l'efficacité des méthodes de travail utilisées pour le processus d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : document de travail présenté par les États-Unis d'Amérique
- NPT/CONF.2010/PC.II/WP.39 Financement du processus d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : document de travail présenté par les États-Unis d'Amérique
- NPT/CONF.2010/PC.II/WP.40 Développement de l'énergie nucléaire : répondre aux besoins énergétiques mondiaux et veiller au respect de l'article IV : document de travail présenté par le Canada, l'Estonie, la France, la Pologne, la République de Corée, la Roumanie, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et l'Ukraine
- NPT/CONF.2010/PC.II/WP.41 Développer la coopération nucléaire civile internationale : document de travail présenté par les États-Unis d'Amérique, la France, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la Thaïlande
- NPT/CONF.2010/PC.II/WP.42 Dissuader les contrevenants de se retirer du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et réagir, le cas échéant, à un tel retrait : document de travail présenté par les États-Unis d'Amérique et la République de Corée
- NPT/CONF.2010/PC.II/WP.43 Document de travail présenté par le Président
- NPT/CONF.2010/PC.II/DEC.1 Décisions adoptées par le Comité
- NPT/CONF.2010/PC.II/CRP.1 Projets de décision concernant l'organisation des travaux du Comité préparatoire et de la Conférence d'examen de 2010 (décisions 1 à 3)
- NPT/CONF.2010/PC.II/CRP.2 Projets de décision concernant l'organisation des travaux du Comité préparatoire et de la Conférence d'examen de 2010 (décisions 3 à 6)

NPT/CONF.2010/PC.II/CRP.3	Projets de décision révisés concernant l'organisation des travaux du Comité préparatoire et de la Conférence d'examen de 2010 (décisions 1 à 3)
NPT/CONF.2010/PC.II/CRP.4	Projet de rapport du Comité préparatoire sur les travaux de sa deuxième session
NPT/CONF.2010/PC.II/INF.1	Note d'information
NPT/CONF.2010/PC.II/INF.2	Calendrier provisoire des travaux
NPT/CONF.2010/PC.II/INF.3 et Rev.1	Calendrier provisoire des travaux
NPT/CONF.2010/PC.II/INF.3 et Rev.2	Calendrier provisoire des travaux – deuxième semaine
NPT/CONF.2010/PC.II/INF.4 et Rev. 1	Liste des organisations non gouvernementales
NPT/CONF.2010/PC.II/INF.5	Liste de fonctionnaires du Secrétariat et de leurs numéros de téléphone
NPT/CONF.2010/PC.II/INF.6	Liste des participants
NPT/CONF.2010/PC.II/MISC.1	Liste provisoire des participants

Annexe I

Comptes rendus analytiques de la deuxième session du Comité préparatoire

[Seront publiés séparément sous les cotes NPT/CONF.2010/PC.II/SR.1 à 3, 5 et 14]
